

## GOLD CUP

Document de cadrage pour aider à l'organisation de l'épreuve dite « Gold Cup ».

### Préambule :

La Gold Cup est une épreuve soumise à la mise en place d'un appel à candidature par la FFVoile et organisée par le club affilié à la FFVoile qui sera désigné. Elle est organisée une alternance entre les diverses façades maritimes et les plans d'eau intérieurs (ligues). Elle ne peut être organisée sur la même façade que le National Jeune Catamaran.

Elle se déroule au second semestre : au plus tôt 1<sup>ère</sup> semaine de juillet, au plus tard lors du Week End de la Toussaint. Elle peut s'appuyer sur une régates existante. Les dates retenues doivent être positionnées sur le plus grand nombre de journées de congés des ligues les plus éloignées.

### Philosophie de l'épreuve :

La Gold Cup est une épreuve regroupant les pratiquants multicoques de moins de 21 ans pour les faire régater en les réunissant par catégories d'âge et groupes de vitesse (à définir dans l'avis de course). Les régates se déroulent soit sous forme de parcours construit soit sous forme de « longues distances » en temps réel.

### Supports et pratiquants concernés :

Type	Supports	Catégories d'âge
15 Pieds	Nacra 15	15** à 20 ans
15,5	SL 15.5	14 à 16 ans
16 Pieds	HC16 spi / SL16*	15** à 20ans

- ❖ \* Classements séparés
- ❖ \*\*Les minimales de 14 ans sont acceptés dans cette catégorie sous réserve d'être en équipage constitué avec un sportif espoir et accompagné d'un entraîneur identifié.

L'âge de référence sera celui du 31 décembre de l'année en cours. Les concurrents étrangers sont admis sur l'épreuve.

### Organisation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur une durée de 5 jours dont 4 jours de courses minimum. Une à deux zones de course peut être nécessaire en fonction du nombre de participants prévu sur l'épreuve et des moyens logistiques à disposition par l'organisateur.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

Les formes de parcours seront définies dans l'avis de course, les instructions de courses en précisent les modalités. En fonction de la situation du plan d'eau l'organisateur peut prévoir des formes de parcours de type « longue distance » et des formes de parcours alternatifs au parcours « banane » traditionnel. Les frais d'inscription devront être différenciés selon la date d'inscription et selon les catégories de bateaux. Ils devront rester modérés pour permettre au plus grand nombre de participer. 3 courses à minima pour valider l'épreuve, le programme sera détaillé dans l'avis de course.

### Programme type

Dates	Horaires	Activités
1 <sup>er</sup> jour	10h -19h 15h00 – 17h	Accueil, Inscriptions définitives, le cas échéant jauge. Manche d'entraînement
2 <sup>ème</sup> jour	11h – 18h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement Course(s) à suivre
3 <sup>ème</sup> jour	11h – 18h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement Course(s) à suivre Soirée des équipages
4 <sup>ème</sup> jour	11h-18h	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement Course(s) à suivre
5 <sup>ème</sup> jour	10 h – 18h	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre, pas de signal d'avertissement après 14 h. Palmarès et remise des prix à suivre au plus tôt.

Dans chaque série l'organisateur doit prévoir, à minima, des récompenses pour les 3 premiers équipages (Garçons, Filles et Mixtes) de chaque support et une récompense est laissée à la discrétion de l'organisation (par ex. : coup de cœur, les plus jeunes, ceux venant de plus loin etc...).

### En matière de sécurité à terre et sur l'eau,

L'organisateur devra prévoir :

A terre : une zone de parking pour les véhicules, une zone de parking pour les remorques et une zone de parking pour les bateaux la plus proche possible de la mise à l'eau (plage ou cale). Il en assure la gestion.

En mer : au-delà des bateaux qui assureront le déroulement des épreuves sur la ou les zone de courses, un nombre de bateaux de sécurité suffisant au regard de la réglementation. L'organisateur peut s'associer les compétences et les moyens des entraîneurs le cas échéant.

L'arbitrage sera défini selon les modalités habituelles.

### **Vie sociale**

Lors de la soirée des équipages, le dîner comporte à minima une entrée, un plat un dessert. Sauf pour les adultes, il ne sera pas servi de boissons alcoolisées. Les modalités sont laissées à l'initiative de l'organisateur. L'organisateur peut prévoir un pot d'accueil et un pot de départ sans boissons alcoolisées.

### **Communication**

L'organisateur, dans toute la mesure du possible, le cas échéant en lien avec le service communication de la FFVoile, assure la promotion et la communication relative au national jeune catamaran.

### **Environnement**

L'organisateur prend les mesures relatives à la collecte des déchets (mise en place de poubelles régulièrement vidées), la limitation des consommations en carburants, et prévoit un ou plusieurs dispositifs de rinçage des bateaux.

Des sanitaires et des douches séparés, en nombre suffisant, doivent être facilement accessibles.

### **Hébergement et restauration**

L'organisateur, à minima avec l'avis de course, donne une liste et des indications sommaires des possibilités d'hébergement individuel ou collectif dans l'environnement proche de la zone à terre. Il indique également si, les jours de courses, des paniers repas seront proposés, à prix modique, (compris ou non dans les droits d'inscription) aux équipages.